



# Règlement

## Grande course d'objets flottants non identifiés 2025

### Les Fêtes de l'Étang

#### **1/ Définition**

**OFNI** : Objet Flottant Non Identifié.

De fabrication artisanale, familiale ou amicale, l'embarcation sera composée en majorité de matériaux de récupération : engins de plage, bouées, frites piscine, baignoire, bouteilles, bidons, bois chambres à air, morceaux d'embarcations type : flotteur catamaran, paddle, kayak, barque...

Décoration, transformation et bricolage obligatoire !

#### **2/ Inscriptions**

Les inscriptions sont gratuites et ouvertes à tous : Associations, Entreprises, particuliers...

Les inscriptions seront clôturées le matin de la course.

#### **Les pièces à fournir**

##### **Pour les personnes mineures (à partir de 8 ans) :**

- fiche d'inscription remplie,
- autorisation parentale,
- attestation sur l'honneur de natation,
- attestation d'assurances responsabilité civile (à demander à votre assureur),
- le document « Droit à l'image » rempli et signé par les parents.

### **Pour les personnes majeures :**

- fiche d'inscription remplie,
- attestation sur l'honneur de natation,
- attestation d'assurances responsabilité civile (à demander à votre assureur),
- règlement signé,
- le document « Droit à l'image » rempli et signé.

Les Inscriptions se feront :

- par mail à l'adresse : [course.ofni@berreletang.fr](mailto:course.ofni@berreletang.fr)
- au service des sports de la ville de Berre l'étang : 25 Avenue Roger Salengro

### **3/ L'équipage**

**3-1.** Chaque équipage est composé de minimum 2 personnes et de maximum 6 personnes et désigne un Capitaine d'équipe. L'ensemble des membres de l'équipe doit participer à la course avec 2 personnes minimum à bord (obligatoire).

**3-2.** Les participants doivent impérativement être âgés d'au moins 8 ans (accompagné d'un adulte) et doivent savoir nager.

**3-3.** Pour les équipages composés de mineurs à partir de 14 ans, la présence d'une personne majeure aux abords de la course est obligatoire.

**3-4. Le port du gilet de sauvetage et de chaussures adaptées sont obligatoires pour tous les participants embarqués.** Les costumes et déguisements sont autorisés et même encouragés.

**3-5.** Participer implique l'acceptation de tous les points du règlement et SURTOUT, soyez loufoques et drôles !

**Il est formellement interdit de rentrer en collision ou couler un concurrent, sous peine de disqualification.**

**3-6.** Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de non-respect du présent règlement.

### **4/ Les embarcations**

**4-1.** Tous les engins flottants doivent impérativement être fabriqués, assemblés, transformés, customisés...

**4-2.** Les pagaies servant à propulser l'OFNI durant la course pourront être fournies par l'organisation.

**4-3.** Les constructeurs devront s'assurer que les matériaux utilisés sont suffisamment fixés et n'apportent aucune pollution ou souillure dans l'eau.

**4-4.** Les embarcations devront être transportables par les participants. La mise à l'eau et la sortie de l'eau seront à la charge des équipages.

**4-5.** Tous les OFNI seront contrôlés avant le départ. Cette homologation et la remise d'un numéro d'embarcation valideront la participation effective des concurrents.

**4-6.** Les embarcations devront être récupérées par les participants à la fin de la manifestation. Une zone de tri sélectif sera mise à disposition sur place pour collecter les déchets.

## **5/ La course**

Les départs et arrivées sont prévus aux abords de la nouvelle plage du centre-ville. L'épreuve consiste à effectuer un parcours le long de la Promenade Raymond et Lucie Aubrac avec demi-tour à une bouée. La distance ne dépassera pas 1 kilomètre.

Les propulsions autorisées sont exclusivement manuelles :

- pagaies,
- système de pédalier,
- voile,
- nage par les membres de l'équipe non embarqués.

Le site sera accessible à partir de 9h00. Un emplacement de préparation et d'exposition sera prévu sur place.

Briefing de sécurité et vérification des dossiers d'inscription de 9h00 à 11h00.

Mise à l'eau des OFNI de 11h00 à 11h30.

Départ de la course 11h30. En fonction du nombre d'inscrits, plusieurs vagues de départ pourront être organisées.

## **6/ La sécurité**

Si l'engin présenté n'offrait pas les garanties suffisantes de sécurité, les organisateurs se réservent le droit de refuser le départ. **Le port d'un gilet de sauvetage fourni par l'organisation est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve sans exception.**

## **7/ Responsabilité**

Les concurrents présentent leur propre assurance responsabilité civile. L'autorité organisatrice décline toute responsabilité en cas de dommages matériels, de blessures ou autres dans le cadre du rassemblement aussi bien avant et pendant la manifestation. Il convient aux participants d'avoir une attitude prudente.

## **8/ Conditions éventuelles d'annulation de la course**

Météo défavorable ou tout évènement exceptionnel.

## 9/ Effectifs de la course

- Nombre d'équipes maximum : 12 par vague de départ afin de garantir une sécurité optimale. Plusieurs vagues de départ pourront être constituées.
- Participation d'un seul OFNI par associations, familles, entreprises...

## 10/ Résultats

Les OFNI seront jugés selon deux critères :

- classement lors de la course (chrono),
- note artistique de l'OFNI et de l'équipage.

Un jury sera constitué afin de départager les participants. Les 3 premiers équipages arrivés au scratch, toutes vagues de départs confondus seront récompensés. Un prix sera également décerné pour le plus bel OFNI.

Nous nous engageons à ce que la collecte et le traitement de vos données soient effectués de manière licite, loyale et transparente, conformément au Règlement Européen général sur la protection des données (« RGPD ») et à la Loi informatique et Libertés de 1978 modifiée (« LIL »). Vous pouvez exercer à tout moment vos droits (accès, rectification, opposition, effacement) auprès du Délégué à la protection des données, sur les données à caractère personnel vous concernant en contactant par courrier électronique [dpo@berre-l-etang.fr](mailto:dpo@berre-l-etang.fr).